

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Le-scandale-de-la-certification-en-anglais-au-BTS-2022>



École & société

Le scandale de la certification en anglais au BTS 2022

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 29 mars 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Les candidats au BTS 2022 devront se présenter à une certification privée en anglais pour obtenir leur diplôme. Le SE-Unsa dénonce une mesure absurde, coûteuse et inefficace, voire contre-productive.

Il y a deux ans, le Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe, avait annoncé une série de mesures pour doper le commerce international. La première mesure est l'amélioration des compétences en anglais des étudiants. Pour cela, le ministère prendra en charge le coût d'inscription à une certification en langue anglaise « reconnue internationalement » pour tous les étudiants en BTS. Les étudiants seront tenus de se présenter à cette certification mais aucun niveau minimal ne sera requis pour l'obtention du BTS. D'ailleurs, même les étudiants qui n'étudient pas l'anglais devront passer la certification !

Le ministère a provisionné 3 millions d'euros pour payer un organisme privé de certification alors que les universités délivrent gratuitement le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (Cles) qui ne demande qu'à être consolidé à l'international. L'organisme finalement retenu est une entreprise grecque enregistrée à Chypre, *PeopleCert*.

Comme le signale de manière très pertinente l'association des professeurs de langues vivantes (APLV), elle ne dispose pas du personnel nécessaire pour assurer l'évaluation de dizaines de milliers de candidats. Les évaluations seront donc sans doute confiées à des contractuels dont la compétence n'est pas assurée et le certificat délivré n'aura sur le marché du travail ou celui des poursuites d'études rien du « *niveau reconnu partout à l'étranger* » dont parlait Édouard Philippe.

Ajoutons que la certification n'est valable que deux ans.

L'avis du SE-Unsa

L'évaluation des compétences des candidats fait partie des missions des enseignants qui sont formés à utiliser le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'enseignement de l'anglais ne se résume pas à un entraînement à des tests qui véhiculent une vision très réduite de la langue. Le risque d'un appauvrissement de l'offre de langues vivantes et des activités langagières travaillées est réel. Aucun moyen n'est donné en complément pour améliorer les conditions d'apprentissage des langues vivantes au lycée et en STS. Pourtant, si l'objectif est bien l'amélioration du niveau des étudiants, c'est là qu'il faudrait agir en diminuant les effectifs des groupes et en augmentant les horaires.

L'exact opposé des choix du ministre !